

# La région et les agences d'urbanisme

LE FRUIT D'UN PARTENARIAT TRIPARTITE FAIT L'OBJET D'UNE EXPOSITION DESTINÉE À ÉCLAIRER LES DÉBATS ET LES FUTURES DÉCISIONS DE LA RÉGION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET DE PLANIFICATION.



Elus et responsables des agences d'urbanisme de la région et de la Dreal Paca lors de l'inauguration de l'exposition à l'Hôtel de région à Marseille.

La convention qui unit depuis deux ans l'Etat - via la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) -, la région et le réseau des cinq agences d'urbanisme de Paca\* se traduit d'ores et déjà aujourd'hui en quinze panneaux d'une exposition.

Fruit d'un travail commun autour d'autant d'études financées par la collectivité territoriale à hauteur de 2 millions d'euros, cette dernière, itinérante, est avant tout destinée à éclairer les forums qui ont eu, ou vont avoir lieu, dans les départements\*\* en vue de l'élaboration du... Sradet, com-

prenez Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires, responsabilité incombant à la région. Lequel doit en outre intégrer désormais le... SRCAE ou Schéma régional climat air énergie !

## De nouveaux outils et de nouvelles connaissances

Champs très techniques, on le voit, l'urbanisme et la planification ont ainsi alimenté de fructueux échanges au cours d'une journée organisée à l'Hôtel de région, le 15 février dernier. L'occasion, le matin, d'une conférence pour valoriser le partenariat tripartite conclu il y a deux ans et les travaux qui

en ont résulté de la part des agences d'urbanisme (lire encadré), et l'après-midi, de la tenue d'un premier forum et différents ateliers pour commencer « à faire des choix et à fixer les orientations et les priorités du futur Sradet », a souligné Arlette Fructus, conseillère régionale en charge de ces questions de l'aménagement et de l'habitat, et qui espère ainsi voir celui-ci être arrêté pour la fin de l'année 2017.

Inaugurant en la circonstance l'exposition précédemment mentionnée, l'élue, qui exerce des fonctions dans les mêmes domaines, tant à la métropole Aix-Marseille Provence qu'à la ville de Marseille

## UN RÉSEAU PRÉCURSEUR

Pionnier au niveau national, le fonctionnement en réseau initié par les agences d'urbanisme de la région porte, de l'avis unanime de ses acteurs, ses fruits. Il leur permet par exemple de conduire des réflexions sur des territoires plus vastes tout en ne perdant pas de vue la mise en œuvre locale, et présente ainsi un intérêt « bien au-delà de l'optimisation des dépenses publiques », estime Corinne Tourasse, directrice régionale de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Paca.

# exposent leurs 15 priorités territoriales

(en tant qu'adjointe au maire), a souligné qu'en la matière et quels que soient les enjeux, qu'il s'agisse de la révolution numérique, de la transition énergétique, des transports ou de l'offre de logements, tout était lié et qu'il fallait viser à l'équité territoriale.

Passant alors en revue les panneaux de l'exposition qui chacun reprend une priorité régionale - de la nécessité de repenser les quartiers de gare à la maîtrise de la consommation foncière, en passant par la prévention des difficultés des entreprises, ce qui souligne bien le large champ d'intervention d'une agence d'urbanisme, ainsi que l'a souligné Christian Brunner, le directeur général de l'Agam, présent à ses côtés -, la conseillère régionale a mis ainsi en avant la diversité de ces objectifs qui montrent bien, a-t-elle encore indiqué, l'extension des nouveaux champs de compétence de l'institution régionale depuis les récentes lois NOTRe\*\*\* et pour la transition énergétique et la croissance verte. « On a par exemple besoin d'identifier les opportunités foncières qui pourraient permettre le développement d'activités économiques », a expliqué Arlette Fructus. Surtout quand, ainsi qu'elle l'a éga-

lement signalé, « l'étalement urbain est deux fois plus important que l'augmentation de la population ». Parmi les autres priorités ciblées, les territoires périurbains, eux aussi très divers et qui abritent un tiers de cette même population, ou encore la nécessité partagée par beaucoup de communes de redynamiser leur centre ancien. « Nous avons besoin préalablement de toute cette connaissance, tous ces diagnostics partagés et ciblés, pour avoir les clés pour comprendre et conforter les actions et les politiques à venir », a insisté l'élue régionale.

■ Jean Philippe Pierrat

\* Si elles étaient cinq il y a deux ans, elles ne sont plus que quatre désormais : l'Agam (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise), l'Aupa (Agence d'urbanisme du pays d'Aix), l'Audat Var (Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var) et l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), l'agence d'urbanisme des Alpes-Maritimes n'existant plus. Un de ses collaborateurs a cependant été repris par l'Agam afin d'assurer la continuité des études engagées. Enfin, métropole oblige, l'Agam et l'Aupa vont fusionner.

\*\* Le 8 mars à Nice, le 15 à Toulon et le 22 à Gap. Un forum de restitution est prévu à la mi-avril.

\*\*\* Loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).



PASSANT ALORS EN REVUE LES PANNEAUX DE L'EXPOSITION QUI CHACUN REPREND UNE PRIORITÉ RÉGIONALE, ARLETTE FRUCTUS A MIS AINSI EN AVANT LA DIVERSITÉ DE CES OBJECTIFS QUI MONTRENT BIEN, A-T-ELLE ENCORE INDICÉ, L'EXTENSION DES NOUVEAUX CHAMPS DE COMPÉTENCE DE L'INSTITUTION RÉGIONALE DEPUIS LES RÉCENTES LOIS NOTRE ET POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA CROISSANCE VERTE.

## LES AXES MAJEURS ABORDÉS PAR LES AGENCES

Lors de la conférence de valorisation du partenariat conclu entre l'Etat, en l'occurrence la Dreal, et les agences d'urbanisme de la région, chacune d'entre elles, en restituant ses études, a éclairé un aspect redonnant du sens à l'exercice de planification. L'Agam (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise) a par exemple expliqué comment ce nouvel outil qu'est le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal, c'est-à-dire le PLU à l'échelle métropolitaine) allait garantir l'in-

sertion des nouveaux projets sans en bloquer aucun. L'Audat Var (Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var) a pour sa part montré comment donner du contenu à un Scot (Schéma de cohérence territoriale)... en le mettant en œuvre à l'instar du projet pour la Basse Vallée de l'Argens piloté par la Cavem (Communauté d'agglomération Var Est Méditerranéenne). L'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) a démontré de son côté qu'il était possible d'articuler Scot et SRCAE

(Schéma régional climat air énergie) à travers des exemples précis et dans le cadre de la transition énergétique. Enfin, l'Aupa (Agence d'urbanisme du pays d'Aix) a exploré les bouleversements économiques, sociétaux et urbains à attendre de la révolution numérique en marche. Soit autant de réponses apportées par l'ingénierie publique locale aux questions stratégiques qui se posent dans notre région en matière d'aménagement et de planification.